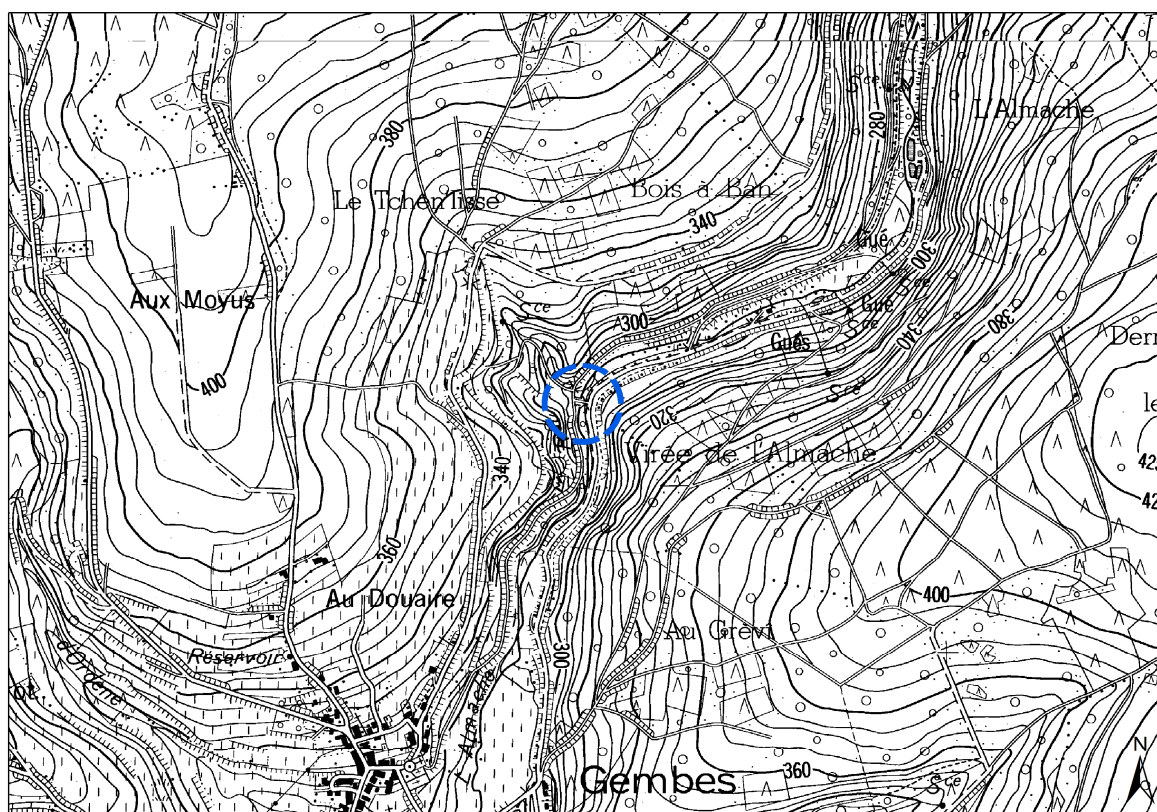


Intitulé projet :

*Mise en valeur du site du pont de l'Ermité - Gembes*

Description du projet :

Le pont de l'Ermité date sans doute du 18<sup>ème</sup> siècle et doit son nom à un ermite qui vivait non loin du site. Un autre pont, le pont de fer, se situe à 300 m et était destiné au passage du tram. Celui de l'Ermité servait dès lors au passage du bétail, des habitants, etc. Un ry d'abissage passe sous le pont.



Au niveau de la mise en valeur, il est envisagé les éléments complémentaires suivants :

- Préservation et conservation du pont et de ses abords (débroussaillage).
- Remise en état du ry d'abissage.
- Eventuellement, mise en place d'une passerelle en bois.

### Origine de la demande :

- Consultation de la population
- Groupe de travail
- CLDR

### Justification du projet :

La partie centrale du pont s'est effondrée à la fin des années 1970 mais les une des deux avancées est encore présente.

Plusieurs éléments peuvent être avancés pour justifier la réalisation du projet : le maintien d'un patrimoine local, la préservation et la mise en valeur du tunnel et du ry d'abissage, toujours intacts et la valorisation d'un ancien itinéraire.

Les habitants ont montré leur intérêt à préserver ce qui peut encore l'être afin d'en garder une trace dans l'histoire. Il est également en lien avec le pré-RAVeL traversant la commune, d'où son intérêt dans une perspective de loisirs et touristique.

### Localisation :

- Gembes - « Virée de l'Almache »

### Statut au plan de secteur :

- Zone forestière

### Statut de propriété :

- Propriété communale

### Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :

- Prise de contact avec les services de la DGO4-Patrimoine
- Entretien du site
- Remise en état du ry d'abissage
- Eventuellement, placement d'une passerelle en bois

### Parties prenantes, porteurs de projet :

- Commune
- DGO4-Patrimoine
- DOO3-DNF
- DGO3-DRCE

**Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

✓ Objectif 2. Renforcer la qualité du cadre de vie

Objectif secondaire

✓ Objectif 4. Développer l'activité économique sur le territoire

**Création d'emplois envisagée :**

○ /

**Origines du financement :**

- Le CGT
- La Commune
- Le Développement Rural

**Programme de réalisation :**

Le projet est réalisé en une seule phase.

**Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :**

Bien que non classé en projet prioritaire, il convient mener le projet dans un délai raisonnable vu la détérioration progressive du site.

**État du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :**

- Pose de panneaux d'information (avec photos) par l'école de Gembes

**Programmation dans le temps :**

- Projet du lot 2

**Impacts du projet sur le développement durable :**

Social	Environnement	Economie
★ Le projet permet de transmettre un patrimoine aux générations futures	★★★ La restauration du site et sa mise en valeur permettront de sauvegarder un patrimoine local	★ La mise en valeur de cet espace contribuera à l'attractivité touristique du territoire

*Le projet participe..... au volet ..... du développement durable :*

*0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★★= très bien*

**Evaluation :**

Indicateur	Source	Cible
Connaissance du site	Commune SI	50 % des visiteurs du centre touristique ayant connaissance du site
Préservation du site	Commune SI	Au moins 3 brochures présentant le site

**Liens avec d'autres projets du PCDR :**

- I.1.01 - Entretien et valorisation du petit patrimoine
- M.3.04 - Préservation et valorisation des rys d'abissage